

	COMPTE-RENDU DE REUNION	
	Objet	Comité local de concertation n°4 "Life+ Pêche à pied de loisir"
	Date et lieu	25 novembre 2015 / 10h-12h30, Salle des fêtes, Audenge
	Rédacteur	Delphine MARTINS de MOURGUES, AAMP
	Diffusion	Publique

Annexe 1 : Présents (en fin de rapport)

Annexe 2 : Invités et excusés (en fin de rapport)

Annexe 3 : Présentation diaporama – 2015 11 25 CLC BA n°4 (format PDF)

Annexe 4 : Présentation diaporama du CPIE Médoc - CPIE Medoc_CLC_BA_ 25nov2015 (format PDF)

ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION

Le contenu du diaporama n'est pas repris dans ce compte-rendu puisque joint en annexe. En revanche, les informations complémentaires, remarques, questions, réponses et discussions sont rapportées ci-dessous.

Nous remercions la ville d'Audenge qui a accueilli ce 4^{ème} comité local de concertation Life+ Pêche à pied de loisir dans sa salle des fêtes.

Ordre du jour :

- Synthèse des actions menées en 2015 (comptages, finalisation des enquêtes, marées de sensibilisation, outils de sensibilisation, formations)
- Zoom sur les comptages collectifs
- Zoom sur la méthode d'estimation de la fréquentation annuelle
- Installation de panneaux de sensibilisation aux bonnes pratiques (contenus, formats, sites concernés)
- Lancement au printemps 2016 d'une étude sur la caractérisation et l'évolution des pêches à pied de loisir dans le bassin d'Arcachon
- Les actions menées par le CPIE Médoc, partenaire du projet Life pour l'estuaire de la Gironde (présentation Bérénice Lapouyade)

La présence de la Directrice déléguée du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon (PNM BA), Melina Roth, est l'occasion de rappeler l'articulation qu'il existe entre le projet Life+ et la mise en place opérationnelle du PNM depuis septembre dernier avec l'arrivée de l'équipe. Celle-ci intègre les agents Life Pêche à pied de loisir sans changement sur les missions, avec le même encadrement national par la coordination basée à Brest. Le travail engagé est intéressant et constructif et les réflexions menées au sein du comité local de concertation et les efforts de la sensibilisation vont pouvoir alimenter les travaux menés par l'équipe du Parc pour l'élaboration du plan de gestion.

Synthèse des actions menées en 2015

Comptages

Le nombre de comptages est plus important pour la Hume et Pereire car ceux-ci peuvent être réalisés par l'équipe projet Life alors qu'il faut s'appuyer sur les équipes des gestionnaires de l'Ile aux oiseaux et de la RNN du Banc d'Arguin pour les deux autres sites pilotes, et qu'il convient de tenir compte de leurs charges de travail respectives.

Les suivis de marées ont pu être mis en place à l'été 2015 grâce à l'arrivée de Pauline Blanchard, volontaire de service civique. Ces suivis permettent de connaître l'évolution de la fréquentation (arrivées et départs de pêcheurs) tout au long de la durée de découverte de l'estran.

Rq : les groupes en sortie guidée, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes, sont toujours notés lors des comptages, mais ils ne font pas partie des effectifs "pêcheurs". La donnée est conservée.

Enquêtes

Les enquêtes débutées en 2014 se sont poursuivies début 2015, jusqu'à début juillet, sans même parfois atteindre l'objectif des 50 questionnaires par site. C'est un choix délibéré : d'une part car il était prévu par le projet life d'effectuer ce travail sur une période de un an ; d'autre part car il nous a semblé prioritaire d'axer le terrain sur la sensibilisation, or les enquêtes prennent du temps et le nombre de pêcheurs rencontrés pendant une marée est plus limité.

Sur Pereire, le nombre de questionnaires soumis est faible car le site est propice à la pêche "découverte" pratiquée en grande partie par les enfants. D'une part les questionnaires Life ne sont pas adaptés à cette pratique de pêche ; d'autre part il est difficile de soumettre un questionnaire à des enfants. On remarquera que 9 des 21 questionnaires de Pereire ont été remplis le samedi 21 mars lors de la "marée du siècle". Ceux-ci ne seront peut-être pas analysés car la typologie des pêcheurs était exceptionnelle (portée médiatique de l'événement) et ne reflétait pas la pratique habituelle.

Le refus de répondre au questionnaire est rare tant que l'approche est amicale et qu'on prévient qu'on ne fait pas de contrôle. Les plus réticents au premier abord sont parfois les plus bavards, on peut grâce à eux apprendre beaucoup sur l'évolution de la ressource, tout au moins en terme de perception. En revanche il est inutile d'insister si la personne ne semble pas disposée à écouter.

Lors de ces enquêtes, sont observées les récoltes en terme qualitatif (espèces, individus maillés) et quantitatif (poids/nombre d'individus). Celles-ci seront analysées dans le prochain diagnostic.

Marées de sensibilisation

Les marées de sensibilisation sont réalisées sur les sites pilotes, tout comme les comptages simples et les enquêtes. Par ailleurs, à la demande du Comité Régional de Conchyliculture, une session de sensibilisation a été menée du Mimbeau à Bélisaire.

On observe qu'en 2015, le nombre de pêcheurs sensibilisés sur site a presque doublé par rapport à 2014, grâce à la présence d'une deuxième personne.

Il est difficile de connaître la proportion de pêcheurs rencontrés et sensibilisés par rapport au nombre total de pratiquants. Aujourd'hui nous ne connaissons pas le nombre de pêcheurs sur le Bassin d'Arcachon. L'estimation de la fréquentation annuelle qui pourra être donnée fin 2016, permettra d'avoir une idée du nombre de sessions de pêche sur chacun des 4 sites pilotes. Elle ne donnera pas le nombre de pêcheurs. En revanche, les prochaines enquêtes de 2016 permettront d'estimer le nombre de personnes déjà rencontrées au cours des deux années précédentes (en 2015, sur les 1 349 personnes sensibilisées, 15

avaient déjà été rencontrées la même année ou en 2014), ainsi que l'effet de la sensibilisation via les structures relais et les supports de sensibilisation.

Outils de sensibilisation

Dépliants et réglottes sont distribués à des structures relais et remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande ou s'intéresse à l'estran : offices de tourisme, capitaineries, associations des pêcheurs plaisanciers, associations de plaisance, coopératives maritimes, magasins de pêche (coopérants), guides nature, campings, postes de surveillance, établissements recevant du public, événements/expositions, Affaires maritimes et gendarmerie maritime.

Il y a eu un effet immédiat sur le secteur d'Andernos - St Brice puisque les animateurs de sorties pêche d'un camping qui étaient régulièrement présents sur le site depuis plusieurs années (grattage intempestif), n'ont pas été aperçus cette année. Quelques réglottes pour les animateurs et des dépliants à l'attention des clients avaient été déposés en début de saison.

L'intégration de pages pêche à pied de loisir dans le Guide de la Plaisance permet de toucher 6 000 plaisanciers fréquentant les sites de pêche de l'intra-bassin notamment. La collaboration avec la DDTM 33 devrait se poursuivre en 2016.

Nouvelles propositions :

- Les services corps-morts

En fin d'année/début d'année, ces services communaux envoient les nouveaux macarons par courrier aux locataires. Cela représente près de 4000 plaisanciers. La question a d'ores et déjà été discutée avec la commune de La Teste-de-Buch. Cependant il nous est difficile de faire imprimer autant de réglottes et dépliants dont le coût est hors-budget. En revanche, nous pourrions envoyer le dépliant en format PDF ; la réglotte, pour une raison d'échelle d'impression ne pourra pas être remise de cette façon. Il est donc prévu de donner ces outils de sensibilisation dans les bureaux des services corps-morts.

- e-navigation

Le guide de la plaisance se trouve sur l'application e-navigation développée par le SIBA. Le dépliant Life pourrait peut-être y figurer aussi.

- Mailing-lists des associations à exploiter
- A ajouter aux dépliants : demander aux pêcheurs de vers de reboucher les trous (Rq: la commune de Lège – Cap Ferret a installé des panneaux le long de l'estran pour inciter à cette pratique)

Formation auprès des structures relais

Cette formation, ouverte à un maximum de personnes en contact avec les pêcheurs (offices de tourisme, capitaineries, associations de plaisanciers, bénévoles aux comptages collectifs...) est proposée sur les secteurs nord et sud du Bassin. Elle sera renouvelée au printemps 2016 selon le même principe. Tout le monde peut y participer.

Il est rappelé que les services des corps-morts doivent être associés.

- ⇒ Les résultats et analyses des comptages, suivis de marées, enquêtes, récoltes et marées de sensibilisation seront communiqués dans le prochain diagnostic qui couvrira les années 2014 et 2015 et qui sera disponible en mars 2016.

Zoom sur les comptages collectifs

Six comptages collectifs par an sont réalisés par l'équipe du PNM, les gestionnaires de sites pilotes et des bénévoles sur le pourtour du Bassin.

Alors que des comptages réguliers sont effectués sur les 4 sites pilotes (La Hume, Pereire, RNN Banc d'Arguin et Ile aux oiseaux) et permettent de connaître avec une certaine précision l'évolution de la fréquentation des pêcheurs tout au long de l'année, ces comptages collectifs montrent que la presqu'île du Cap Ferret, et notamment Claouey, Piquey et Le Mimbeau concentrent un certain nombre de pêcheurs. Ces comptages collectifs sont l'occasion pour les bénévoles de rencontrer les pêcheurs et d'échanger sur les bonnes pratiques. En revanche, malgré l'intérêt que cela représenterait, les récoltes ne sont pas examinées. Cependant les résultats d'enquêtes sur les sites pilotes nous permettent de savoir vers quoi orienter notre discours en fonction des espèces pêchées.

Le secteur Marens Nord, au nord de l'Ile aux oiseaux, a été fermé pendant quelques années comme zone de réserve des palourdes. Depuis sa réouverture au printemps, les gens se sont réapproprié le site.

En période d'interdiction de ramassage des coques, moules et huîtres (développement de Dinophysis), beaucoup de gens pêchaient tout de même, tout en connaissant la réglementation.

Zoom sur la méthode d'estimation de la fréquentation annuelle

Pour estimer la fréquentation annuelle des pêcheurs à pied, les territoires du projet Life+ se basent sur une catégorisation des marées (saison, coefficient, jour travaillé/week-end). Les comptages de la première année (2014) ont permis de constater que cette méthode n'était pas appropriée au Bassin d'Arcachon, en raison du fait que la saisonnalité, par exemple, paraît être un facteur plus déterminant que le coefficient sur lequel repose la plupart des catégories de nos voisins.

Le travail actuel consiste donc, grâce aux comptages effectués jusqu'à présent, à déterminer les facteurs les plus influents parmi le mois, la disponibilité du pêcheur, l'heure de basse mer, le coefficient et la météo.

Les suivis de marées

Un site insulaire (RNN Banc d'Arguin) et un site "terrestre" (La Hume) ont été choisis pour mettre en place cette année les suivis de marées. Ceux-ci vont servir à déterminer la tranche horaire où la fréquentation est la plus importante et ainsi adapter l'heure de comptage pour 2016. On peut également connaître la proportion que représente ce pic de fréquentation par rapport au total de pêcheurs sur l'ensemble de la marée.

⇒ Cette première analyse sera communiquée dans le diagnostic 2014-2015.

Pour être le plus exhaustif possible, ce travail se poursuivra avec les chiffres de 2016. Ce n'est qu'à l'issue de la dernière année et la formulation de nouvelles catégories de marées, que la fréquentation annuelle pourra être estimée.

Panneaux de sensibilisation aux bonnes pratiques

Ces panneaux ou affiches (dans le cas de supports vitrés existants et afin de limiter le nombre de panneaux sur site) informeront sur les bonnes pratiques de pêche, les conseils de sécurité, les risques sanitaires, la réglementation et les habitats sensibles. Les mailles exprimées sur les panneaux, tout comme celles du dépliant, sont les tailles minimales de capture (et non la maille des filets).

Ils sont destinés à être installés au niveau des accès aux sites de pêche et des cales de mise à l'eau. L'implantation est discutée avec les communes, le conseil départemental et les ports, et avec lesquels les rencontres ont commencé.

A tous les endroits où il y a des annexes (et donc des corps-morts), les communes ont des panneaux où elles font figurer les arrêtés pour la gestion des annexes et l'accès à l'estran et qui peuvent servir.

Il est suggéré d'utiliser le verso des panneaux pour donner des informations sur le PNM et éviter l'affichage de publicités. Cependant les emplacements ne sont pas étudiés en fonction de l'opportunité pour le Parc, mais bien du passage des pêcheurs. Plutôt basé sur le partenariat, on laisse la possibilité au gestionnaire d'utiliser cet espace. De plus, à l'heure actuelle, il n'est pas opportun de communiquer sur le Parc.

La fabrication des panneaux et affiches est prise en charge par le projet Life dans lequel est inscrit un budget de 18 000€ à cet effet. L'installation en elle-même sera réalisée par le gestionnaire, sauf cas contraire où le Parc la prendra en charge. Une convention sera établie entre le Parc et le gestionnaire pour définir les engagements de chacun.

Etude sur la caractérisation et l'évolution des pêches à pied de loisir dans le Bassin d'Arcachon

Cette étude vise à mieux connaître la pêche à pied dans le Bassin et son évolution en termes d'espèces pêchées, de lieux de pêche, de techniques utilisées, de profils de pêcheurs. A l'heure actuelle nous n'avons pas connaissance d'ouvrages propres à cette pratique. En revanche les discussions avec les pêcheurs sont très riches.

Un grand nombre d'informations peut être obtenu auprès de la Société historique et Archéologique d'Arcachon et du pays de Buch (conflits d'usage ; rapport Le Masson ; pratiques aux 17^e, 18^e et 19^e siècles) et grâce à des entretiens avec des personnes qui pratiquent la pêche depuis longtemps.

⇒ Toute source documentaire et tout témoignage sont les bienvenus pour cette étude qui débutera en mars 2016.

Autres sujets abordés

- Le surfcasting a été exclu du projet national Life+ car cette pratique n'est pas dépendante des marées comme l'est la pêche à pied. Cependant lors des comptages sont systématiquement indiqués la présence et le nombre de pêcheurs à la ligne depuis le bord. Cette activité, tout comme d'autres activités pratiquées sur le Bassin, n'est pas exclue des réflexions menées par le Parc.
- La question de la maille des palourdes (réglementation européenne) non adaptée au Bassin d'Arcachon (palourdes dont la croissance ralentit à partir de 28 mm) devra être abordée lors de prochaines discussions du comité et/ou des groupes de travail pour l'élaboration du plan de gestion du Parc. Ce sujet dépasse le seul projet du Life, il concerne également d'autres activités.
- Il en est de même du ramassage des huîtres sauvages, interdit depuis 1982 dans le Bassin.

ACTIONS MENEES PAR LE CPIE MEDOC SUR LA ZONE NORD MEDOC

Le CPIE Médoc est partenaire du Life+ Pêche à pied de loisir par conventionnement avec l'Agence des aires marines protégées sur le territoire du Parc naturel marin Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis (PNM EGMP) depuis début 2015. Ce secteur d'étude se trouvant en Gironde, le Conseil départemental et les services de l'Etat départementaux et régionaux communs au site du Bassin d'Arcachon peuvent ainsi avoir connaissance des actions menées. Le CPIE a également présenté son travail lors du comité local de concertation du PNM EGMP en septembre dernier. Il rencontrera les communes de son secteur dans un troisième temps.

Le CPIE Médoc, avant même le démarrage du projet Life+ avait participé aux comptages nationaux de pêcheurs à pied organisés dès 2012, ce qui a permis de définir les sites pilotes. Les comptages sont répartis par catégories de marées, la fréquentation étant soumise à la saisonnalité (été) et aux coefficients de marées (plus forte fréquentation lors des gros coefficients de marée).

Notons que les pêcheurs constatent une baisse du stock de tellines qui peut s'expliquer par plusieurs hypothèses :

- Phénomènes d'engraissement et d'accrétion / mouvements des bancs de sable,
- Nombre de pêcheurs en augmentation,
- Des outils de pêches qui ont changé.

Depuis la mise en œuvre du Life, aucun pêcheur n'a été observé dans les zones sanitaires interdites à la pêche à pied de loisir (estuaire de la Gironde). Le secteur étant exempt de pêche à pied professionnelle, il n'y a pas de veille bactériologique, les seules analyses concernent la qualité des eaux de baignade.

Il n'est pour l'heure pas possible de comparer les territoires Life en termes de fréquentation et de quantité des récoltes car les 3 à 4 années de projet (selon les sites) sont nécessaires à l'élaboration des diagnostics qui valent états des lieux et à la réalisation d'un nombre suffisant de comptages, d'enquêtes et de campagnes de sensibilisation.

Coordonnées CPIE Médoc :

Bérénice LAPOUYADE

Chargée de mission Patrimoine naturel

05 56 09 65 57

berenice@curuma.org

PROCHAINES ECHEANCES

- 5^e comité local de concertation : mai-juin 2016
- Lancement de l'étude sur la caractérisation et l'évolution des pêches à pied de loisir : mars 2016 / recherche bibliographique et entretiens : mars à août 2016
- Réunion GT suivi participatif : mars 2016
- 2^e session de formations des structures relais : printemps 2016
- Fabrication et installation des panneaux de sensibilisation aux bonnes pratiques : printemps 2016
- Révisions, impression et diffusion des réglettes et dépliants 2016 : avril 2016

Contacts :

Delphine MARTINS de MOURGUES

Coordinatrice Life+ Pêche à pied de loisir, PNM bassin d'Arcachon

06.37.38.91.17

delphine.martins@aires-marines.fr

Pauline BLANCHARD (jusque fin février)

Ambassadrice d'espace naturel Life+ Pêche à pied de loisir, PNM bassin d'Arcachon

06.79.87.05.81

pauline.blanchard@aires-marines.fr

Lien ftp pour télécharger les documents publics relatifs au projet :

<ftp://extlife:projetlife@ftpagence.aires-marines.fr>

Ou <ftp://ftpagence.aires-marines.fr>

Login : extlife

Mot de passe : projetlife

Aller dans LIFE_PaPL_Bassin_Arcachon

Rq : les documents des autres sites Life+ coordonnées par l'Agence des aires marines protégées sont consultables par tous (PNM Estuaires picards et mer d'Opale, Golfe normand-bretons, sud Finistère, PNM Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis / Diagnostics, réglementation, études...).

**COMITE LOCAL DE CONCERTATION n°4
Life+ Pêche à pied de loisir – Bassin d'Arcachon
Annexe 1 : Présents**

Prénom et Nom	Organisme	Fonction
Odile COURBIN	Conseil Départemental de la Gironde	Responsable Pôle de valorisation des espaces naturels
Olivier AUDY	Conseil Départemental de la Gironde	Chef de projet Mission Littoral
Jean-Marie CALLEN	Mairie de Biganos	Conseiller municipal délégué au patrimoine et à l'environnement
Pierre CONTRE	CDROM / CEBA	Président
Olivier VIDAL	PNR Landes de Gascogne/MNBA	Animateur
Raphaël JUN	PNR Landes de Gascogne	Animateur Médiateur Delta de la Leyre
Françoise PINGUET	CODEPPI	Administrateur
Jean-Pierre CAMUT	CAPTERMER	Administrateur
Aline DELAMARRE	Groupe FEP Axe 4 BARVAL	Animatrice
Patrick BRUZAC	AUPPM33	Vice-Président
Claude MULCEY-LONGAU	AUPPM33	Président
Céline LAFFITTE	CDPMEM 33	Responsable
Pascal TORNIER	Nature et Bassin	Animateur
Yvonne ROSSI	Gujan-Mestras Environnement	Présidente
Jean MAZODIER	PALCF	Président
Chantal SIGRIST	A2DBA	Secrétaire générale
Bérénice LAPOUYADE	CPIE Médoc	Chargée de mission Patrimoine naturel
Melina ROTH	PNM Bassin d'Arcachon	Directrice
Kevin LELEU	PNM Bassin d'Arcachon	Chargé de mission Usages
Pauline BLANCHARD	PNM Bassin d'Arcachon	Ambassadrice d'espaces naturels Life+ Pêche à pied de loisir
Delphine MARTINS de MOURGUES	PNM Bassin d'Arcachon	Coordinatrice Life+ Pêche à pied de loisir

COMITE LOCAL DE CONCERTATION n°4
Life+ Pêche à pied de loisir – Bassin d'Arcachon
Annexe 2 : Invités et excusés

Organisme	Contact / Fonction	Excusés
SERVICES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT		
DDTM	David MORDANT, Chef du service Délégation à la Mer et au Littoral Julian VIRLOGEUX, Chef Unité Encadrement et contrôle des usages Romuald CHAIGNEAU, Chef ULAM 33 (Unité Littorale Aff Maritimes) Odile BARON, Chef de pôle Affaires nautiques	x x x
DREAL	Vanessa RISPAL, Chargée de mission N2000 en mer	x
DIRM SA	Olivier LALLEMAND, chef de division de l'action économique et de l'emploi maritime (DAEEM) Hugues REVERDY, DAEEM/Bureau RDRAE (Ressources Durables et Action Economique) – Réglementation pêches Laurent COURGEON, chef de la MCPPL (Mission de coordination des politiques publiques de la mer et du littoral) Joana GARAT, Responsable du pôle connaissance mer et littoral – environnement marin, MCPPL	
ARS Délégation territoriale de la Gironde	Eric BERAT, ingénieur d'études sanitaires, Pôle veille et sécurité sanitaire et santé environnement	
Agence de l'Eau Adour Garonne	Mélina LAMOUREUX, chargée de mission littoral	x
Conservatoire du Littoral, Délégation Aquitaine	Isabelle KISIELEWSKI, chargée de mission Bassin d'Arcachon	
Gendarmerie maritime	Hervé BERNARD, Adjudant chef, Brigade du littoral	
COLLECTIVITES TERRITORIALES ET ASSIMILES		
Mairie Arcachon	Patrick LEFEBVRE, Adjoint délégué aux équipements, aux bâtiments et au Développement Durable	
Mairie La Teste de Buch	Stéphane DUCROS, responsable pôle urbanisme	
Mairie Gujan-Mestras	Elisabeth REZER-SANDILLON, adjointe déléguée à l'environnement et au développement durable Nicolas SCHIRR-BONNANS, DGS	
Mairie Le Teich	Monsieur le Maire	x
Mairie Biganos	Monsieur le Maire Jean-Marie CALLEN, conseiller municipal délégué au patrimoine et à l'environnement Christophe CAZEAUX, service environnement Patricia CAMPET, Directrice services à la population et relations publiques	x x
Mairie Audenge	Madame le Maire	x
Mairie Lanton	Jean-Luc GAY, Adjoint délégué à Animation – Sports – Tourisme – Culture et vie associative	x
Mairie Andernos-les-Bains	Benjamin VIRY, responsable service environnement	x
Mairie Arès	Monsieur le Maire	
Mairie Lège-Cap Ferret	Catherine GUILLERM, Conseillère municipale Isabelle QUINCY, conseillère municipale	x

COBAS	Elisabeth REZER-SANDILLON, commission gestion des déchets et environnement	
COBAN	Laurent TRIJOLET, DGS Fabien DOLS, directeur de la communication	
SIBA	Sabine JEANDENAND, DGS Isabelle GALINIER, Responsable Pôle tourisme/communication	
Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre	Séverine FLEITH, chef de projet LEADER Aline DELAMARE, chargée de mission groupe Axe 4 FEP BARVAL	
PNRLG	Raphaël JUN, chargé de mission delta de la Leyre Véronique HIDALGO, Directrice MNBA Claude FEIGNE, responsable Réserve ornithologique du Teich Anne-Julie CAZABEIL, responsable animation MNBA	x
GIP Littoral Aquitain	Nicolas CASTAY, Directeur	x
Conseil Général Gironde	Olivier AUDY, chef de projet, Serv Littoral de l'aménagement intégré Odile COURBIN, direction de l'environnement et du tourisme, responsable pôle valorisation des espaces naturels et touristiques	
Conseil Régional Aquitaine	Anne GUCHAN, Chargée de mission Littoral Adeline BOROT de BATISTI, chargée de mission forêt, pêche aquaculture	
GESTIONNAIRES DE SITES		
ONCFS Délégation inter-régionale Sud-Ouest	Sylvain BRUN, Conservateur de la RNN des prés-salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret	
SEPANSO Gironde	Christophe LE NOC, Conservateur RNN Banc d'Arguin	x
Mairie La Teste de Buch	Thierry DUPRAT, Garde du Littoral Ile aux Oiseaux	
OFFICES DE TOURISME		
OT Arcachon	Lucie LHERMITE, Responsable service accueil	x
OT La Teste de Buch	Didier GERVAIS, Directeur	
OT Gujan-Mestras	Franck AVICE, Directeur	x
OT Le Teich	Ghislaine FEL, Directrice	
OT Cœur du Bassin d'Arcachon	Emmanuelle LAVERNHE, Directrice Béatrice BUSQUET Céline MAXWELL	
OT Andernos-les-Bains	Marie-Laurence POUHEY, Directrice Virginie DEGRAVE, Directrice adjointe	X x
OT Arès	Christian ESPLANDIU, Psdt Aurélie LARTIGUE, Directrice	
OT Lège-Cap Ferret	Pascale LASSUS PORTARRIEU, Directrice	
REPRESENTANTS DES PROFESSIONNELS		
Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine	Aurélie LECANU, Directrice	x
CDPEMEM 33	Céline LAFFITTE, Responsable	
CRPMEM Aquitaine	Cécile DUVAUCHELLE, chargée de mission	
ORGANISMES DE RECHERCHE		
Université Bordeaux 1 / EPOC	Xavier de MONTAUDOUIN, enseignant-chercheur	x

IFREMER Arcachon Laboratoire Environnement Ressources d'Arcachon	Hélène OGER-JEANNERET, Responsable du laboratoire Isabelle AUBY, Adjointe au responsable	X x
IFREMER Anglet Laboratoire Ressources Halieutiques d'Aquitaine	Nathalie CAILL-MILLY, Responsable du laboratoire	x
ASSOCIATIONS		
SNSM Arcachon	Alain CANAC, Psdt	
SNSM Arès	Didier BOURDEAU, Psdt	
SNSM Lège – Cap Ferret	Jean-Marc DUPUCH, Psdt	
SEPANSO Gironde	Jean-Marie FROIDEFOND, administrateur SEPANSO	
CEBA	Jacques STORELLI, Psdt	
APPBA : Association des Pêcheurs Plaisanciers du BA	Viviane LARROSE, Psdte	
AUPPM 33 : Asso des Usagers Plaisanciers et Pêcheurs et des Mouillages en Gironde	Claude MULCEY-LONGAU, Psdt	
APBA : Association des Plaisanciers du BA	Claude PASCAL, Psdt	
APCG : Association des Pêcheurs Côtiers Girondins	Michel BOIGNÉ	
ACMBA : Association de Chasse Maritime du BA	Daniel BOUQUEY, Psdt	
Bassin d'Arcachon Ecologie	Françoise BRANGER, Psdte	x
Gujan-Mestras Environnement	Yvonne ROSSI, Psdte	
Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon	Josiane GIRAUELLE, Psdte	
Association Cap Termer	Annick TATRY, Psdte	
Protection et aménagement Lège – Cap Ferret	Jean MAZODIER, Psdt	
Sauvegarde du site naturel des Quinconces St Brice	Maurice SOUBIROU, Psdt Marie-Hélène RICQUIER, Vice-psdte	
ADPPM : Association de Défense et de Promotion de Pyla-sur-Mer	Jacques STORELLI, Psdt	
Compagnie des guides de pêche de Gironde	Mickael JAULARD LEMASSON, Psdt	x
Centre de mer et d'éducation au développement durable	Jean-Pierre MALGOYRE, responsable Philippe BOUBERT, responsable technique Maïa CUIN	x
Terre et Océan	Terre et Océan	
UNAN 33	Mireille DENECHAUD, Psdte	
Association Teich Plaisance	Michel GRAZIANI, Psdt	
Club nautique audengeois	Jean-Paul DURAND, Psdt	
Amis du littoral nord Bassin d'Arcachon	Michel Gautier, Psdt	
SAM (Société Arcachonnaise de la Mer)	Jérôme MAITROT, Psdt	
Les Amis du Lapin Blanc	Guy JOUSSE, Psdt	
A2DBA (Asso pour le Développement Durable du Bassin d'Arcachon)	Gérard RUIZ, Psdt Chantal SIGRIST, secrétaire générale	
CODEPPI (Comité de Défense et Protection de la presqu'île de Lège Cap Ferret)	Jean-Pierre CAMUT, Psdt	

Bétey Environnement	Michel BOVIO, Psdt	
Le Pré Salé entouré	Michel VILLETORTE, Psdt	
Nature et Bassin	Pascal TORNIER, Psdt	
Philippe ROCHER		
CDROM	Pierre CONTRE, Psdt	
AROEVEN	Yann BLANCHARD	